

En région

La Lorraine et la perdrix grise

OLIVIER SCHOENSTEINFédération régionale des chasseurs
de Lorraine.**Une situation globalement
difficile pour la perdrix grise...****Une région fortement boisée**

La Lorraine est une région du Nord-Est de la France caractérisée par un taux de boisement élevé (*carte 1*). Présente partout, la forêt fragmente fortement les zones de plaine cultivée, rendant la région globalement peu favorable au petit gibier de plaine qui affectionne les grandes étendues de paysage ouvert. La SAU ne représente en effet que 46,3 % de la région.

**Une agriculture qui s'est tournée
vers la production intensive
de blé et de colza**

L'agriculture a fortement évolué en Lorraine entre la fin des années 1970 et le début des années 2000 (source : Recensement général agricole (RGA) de 1979, 1988 et 2000). Le nombre d'exploitations a diminué de moitié (plus qu'environ 16 500 recensées en 2000) et leur taille a doublé (passant en moyenne de 33 hectares en 1979 à 68 hectares en 2000), témoignant de l'intensification de l'agriculture dans cette région comme partout ailleurs en Europe de l'Ouest pendant la

© N. Paris

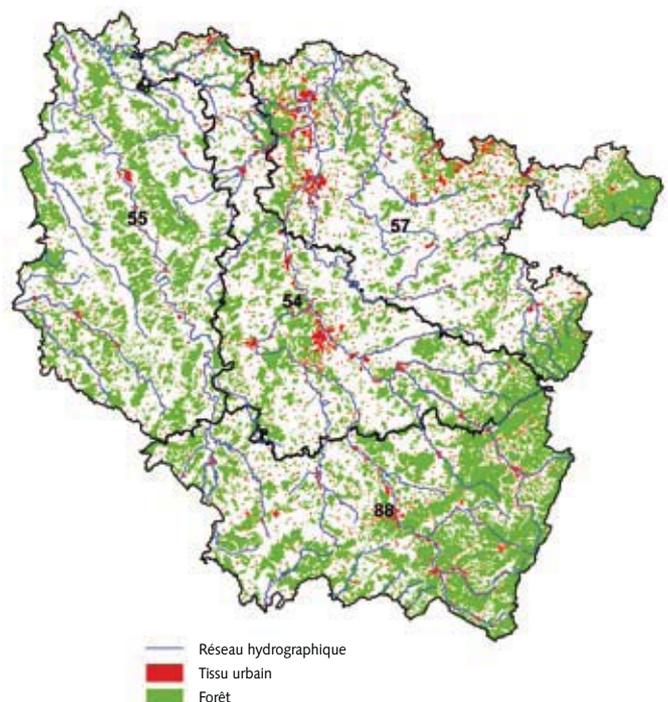


Lorsqu'on parle de perdrix, et plus particulièrement de perdrix grise, ce n'est pas aux départements lorrains que l'on pense, plus connus pour le grand gibier. Est-ce pour autant que cette espèce en est absente ou que les chasseurs ne s'y intéressent pas ? Non, bien au contraire. En 2005, on recensait 13 programmes de gestion de la perdrix en Lorraine. Quelle est la situation de l'espèce aujourd'hui ? Quelles perspectives peut-on tirer des résultats de ces essais ? Réflexions dans une région qui n'est pas seule dans son cas.

© N. Paris



Carte 1 Le taux de boisement est de 35,5 % en Lorraine. Plaines et forêts forment une mosaïque sur l'ensemble de la région.



même période. Si la SAU est restée globalement stable (+ 0,25 %) avec 11 million d'hectares, les terres labourables ont progressé de 32 % aux dépens des surfaces fourragères (progression de l'ensilage du maïs). C'est la sole de colza qui a le plus progressé (+ 685 %), suivie par celles du blé (+ 143 %) et du maïs (+ 64 %), tandis que celle de l'orge a diminué (- 42 %) (figure 1). Aujourd'hui, la Lorraine fournit 4 % des céréales et 7 % des oléagineux produits en France ; c'est l'une des premières régions productrices de colza (source : site de la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt, Draf).

Une érosion des densités de perdrix

Parallèlement, la perdrix grise a fortement régressé en Lorraine pendant cette période. Garrigues (1981) estimait les densités à 0-5 couples/100 ha au prin-

temps 1979 dans pratiquement toute la région, avec un petit noyau de population à 5-10 couples/100 ha au nord-ouest de la Moselle. Les potentialités estimées étaient quant à elles supérieures aux densités observées (5-10 voire 10-15 couples/100 ha) dans le nord de la Moselle et au nord-ouest de la Meuse (plateau Lorrain nord, vallée de la Moselle, Argonne, Barrois). Vingt ans plus tard, au printemps 1998, l'enquête menée par F. Reitz (2003a) montrait que, si la perdrix grise était encore bien présente et à l'état sauvage dans les trois-quarts nord et ouest de la Lorraine (absente du département des Vosges, sauf ponctuellement), les densités y étaient uniformément très faibles : moins de 1 couple/100 ha à dire d'expert. Ces faibles densités et la quasi-absence de lâchers d'oiseaux d'élevage expliquent le tableau de chasse estimé à 2 900 perdrix pour la saison 1998-1999, soit 0,2 % du prélèvement national (Reitz, 2000).

Déjà peu accueillante en soi du fait de sa forte couverture forestière, la région est maintenant caractérisée par une agriculture intensive. Le colza et le maïs sont deux cultures peu propices à la perdrix lorsqu'elles représentent une proportion importante de l'assolement. Si le colza constitue un couvert et une nourriture intéressante en hiver, les perdrix n'y nidifient que très peu (Reitz *et al.*, 1999). En outre, c'est l'une des cultures qui reçoit le plus de traitements phytosanitaires (en 2000, le colza représentait 4 % de la SAU nationale et 9 % de la consommation nationale en produits phyto-pharmaceutiques – source : Service central d'enquêtes et d'études statistiques, SCEES).

Aujourd'hui, la perdrix grise ne trouve un milieu favorable que sur certains territoires, et ses populations restent faibles (entre 0 et 2 couples/100 ha). Elle doit faire face à des conditions climatiques difficiles et l'évolution de l'agriculture lorraine ne lui est pas favorable. On retrouve dans la région les mêmes difficultés que celles rencontrées ailleurs en France, tant pour le maintien des populations que dans le cadre de projets de repeuplements.

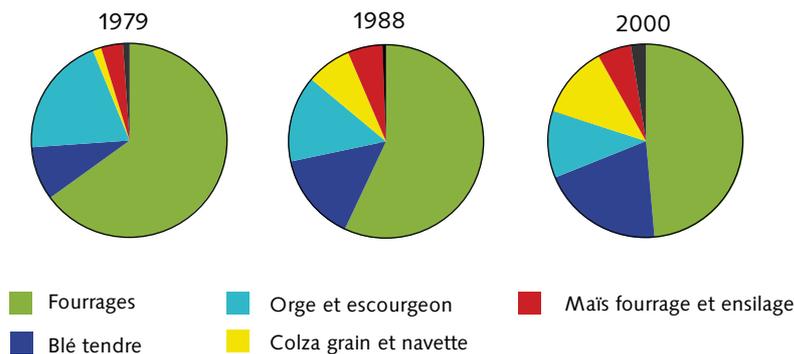
Sans la motivation des chasseurs, la volonté fédérale n'est rien !

Le développement du petit gibier, et plus généralement de la petite faune de plaine, reste une priorité pour les fédérations des chasseurs de Lorraine dans le cadre de la préservation et du développement de la biodiversité, ainsi que pour pérenniser la diversité des activités cynégétiques et garantir le maintien du nombre de chasseurs. Elles continueront donc à inciter au développement de programmes en faveur de la petite faune, avec tous les partenaires nécessaires, étant entendu que la motivation des sociétés de chasse restera un élément déterminant.

De nombreuses opérations de repeuplement pour maintenir la perdrix

En Lorraine, la perdrix grise compte encore quelques chasseurs passionnés qui luttent pour sa conservation. Ainsi, des opérations de repeuplement ont été réalisées récemment (carte 2). Ce sont les départements de Meurthe-et-Moselle et de Moselle qui affichent le plus grand nombre de projets concernant cette espèce.

Figure 1 Évolution des cultures en Lorraine entre 1979 et 2000.



Source : Recensement général agricole

© N. Paris



Bilan en Moselle

Sur les 47 programmes relatifs au petit gibier existant en Moselle en 2008, 20 intègrent la présence de la perdrix grise et 8 sont spécifiquement orientées vers sa gestion. Ces programmes ont fait l'objet de conventions entre la FDC et les sociétés de chasse, ce qui traduit une volonté fédérale forte pour soutenir les sociétés qui s'engagent dans la gestion du petit gibier. À ce jour, cette gestion est confiée aux sociétés elles-mêmes, la FDC n'intervenant que dans le cadre de commandes groupées d'animaux de repeuplement ou de matériel. Les suivis ont été arrêtés il y a deux ans, faute de résultat significatif en dépit des aménagements de territoires et d'une limitation active des prédateurs. Sur les 128 communes où des actions de piégeage sont assurées, 54 sont concernées par un contrat petit gibier. Ce contrat prévoit d'ailleurs expressément des actions sur les prédateurs, soit par des pièges de première catégorie (principalement), soit par le tir. La FDC a mis en place une politique d'aide à l'acquisition de pièges avec des réductions pouvant aller jusqu'à 50 % du prix d'achat. À titre de comparaison, on observe 2,9 perdrix naturelles aux 100 hectares dans les zones sous contrat contre 2,2 en moyenne pour l'ensemble du département (la différence est plus flagrante pour le faisan avec 1,2 faisan naturel aux 100 hectares pour les zones sous contrat contre 0,7 sur l'ensemble de la Moselle). Cependant, quel que soit le territoire suivi et indépendamment des efforts consentis, les populations ne parviennent que très rarement à s'implanter durablement (source : FDC 57 – Piégeurs 57).

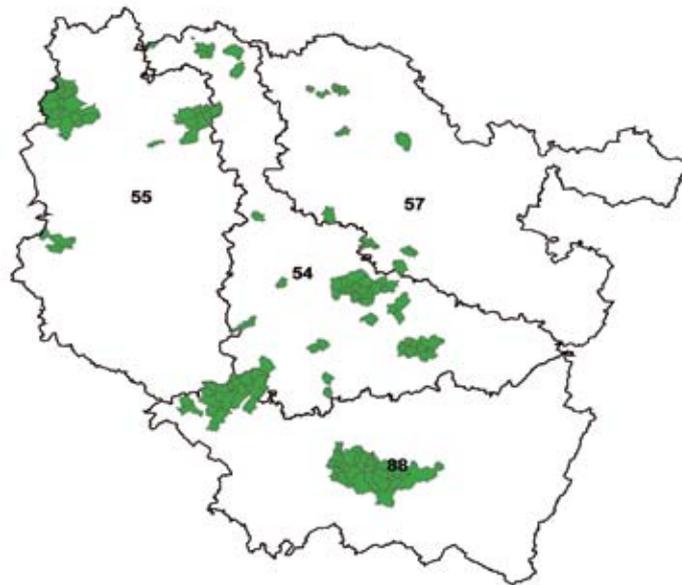
Bilan en Meurthe-et-Moselle

La volonté de soutenir les programmes en faveur de la petite faune, et de la perdrix grise en particulier, est identique en Meurthe-et-Moselle. Depuis 1993, 16 programmes pluriannuels sur la perdrix ont été initiés. Toutefois, seuls 5 d'entre eux sont encore effectifs. Tous ces programmes étaient encadrés par une convention signée avec la FDC. La convention prévoit un état des lieux (à dire d'expert au moins), des aménagements, la régulation des prédateurs, des lâchers. Elle s'accompagne également de l'arrêt de la chasse à la perdrix, puis d'une mise en plan de chasse. Les résultats obtenus semblent meilleurs qu'en Moselle. Dans ce département, certaines populations qui voyaient leurs effectifs se réduire se sont stabilisées, d'autres se sont même développées (**encadré 1**). Alors qu'en Moselle, le déclin a continué aux dires des

Carte 2

De nombreuses opérations de repeuplement en perdrix grise ont été réalisées récemment en Lorraine.

Les vingt-trois opérations menées en Meuse, Meurthe-et-Moselle et Vosges totalisent près de 20 000 oiseaux lâchés sur plus de 70 000 hectares de plaine (Bro & Mayot, 2006).



Encadré 1

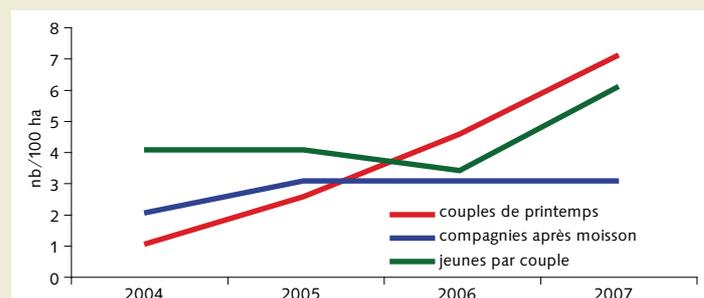
Le succès au rendez-vous : l'exemple de l'ACCA de Drouville (Meurthe-et-Moselle) !

Comme la plupart des sociétés de chasse qui œuvrent en faveur de la perdrix, l'ACCA de Drouville a mis en place des aménagements depuis 2004 (agrainage, volières, etc.) et assure un suivi annuel de la perdrix. Un comptage de printemps sous forme de battue échantillon est réalisé. Il mobilise chaque année près de 40 personnes sur une journée. En complément, un recensement des couples est réalisé entre mi-février et fin mai par quelques personnes, ainsi qu'un échantillonnage des compagnies d'été en juillet-août par une dizaine de personnes organisées en binômes. Enfin, des comptages après reproduction sont réalisés par 3 binômes sur deux à trois jours. Résultat : 1 à 7 couples/100 ha. Quel plaisir quand les efforts sont récompensés !



© O. Schoenstein / FRCL

Suivi de la population de perdrix sur l'ACCA de Drouville (54).



chasseurs. Dans certains secteurs qualifiés de favorables à l'espèce, les actions, même si elles ont cessé faute de volontaires, semblent avoir eu un impact positif sur les populations. Dans ce dernier cas, on peut supposer que le soutien apporté a contrebalancé des facteurs accidentels néfastes pour l'espèce (conditions météorologiques par exemple) (source : FDC 54).

Cependant, dans un cas comme dans l'autre, la volonté de la FDC n'a pas suffi à pérenniser les programmes de repeuplement dans leur majorité. L'absence de résultat significatif et la démotivation des participants qui s'en est suivie ont eu raison de ces desseins.

La perdrix en Lorraine, un travail souvent ingrat !

En Lorraine comme ailleurs, les conditions nécessaires au développement ou au maintien de la perdrix sont la qualité du milieu, la limitation des prédateurs, une motivation et des engagements forts en termes de suivi et d'aménagements (volières, agrainoirs, JEFS, etc.) dans le cadre des programmes de repeuplement. Il convient toutefois de se demander si la région ne cumulerait pas les facteurs défavorables au maintien de ces populations et au succès des interventions engagées à leur égard. Par rapport à d'autres régions où l'espèce se porte mieux (Champagne-Ardenne, Picardie par exemple) l'assolement lorrain s'avère moins diversifié. La demande sociétale et la nécessité de rentabilité ont conduit l'agriculture à de profondes évolutions depuis la fin de la guerre qui se sont révélées défavorables à l'espèce (traitements, disparition de haies, agrandissement du parcellaire). Ainsi, en dépit des efforts réalisés et faute de pouvoir intervenir de façon durable sur des surfaces suffisamment étendues, les résultats sont rarement au rendez-vous ; et lorsqu'une amélioration est observée, elle s'avère rarement durable. Dans les Vosges par exemple, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Six ans après avoir lâché près de 4 000 oiseaux sur 115 communes, seule une vingtaine affiche encore des densités comprises entre 0 et 1 couple aux 100 hectares. Sur le GIC le plus dynamique, parmi les 10 sociétés qui effectuaient des lâchers, seules 3 continuent à l'heure actuelle, faute de résultats...



© N. Paris

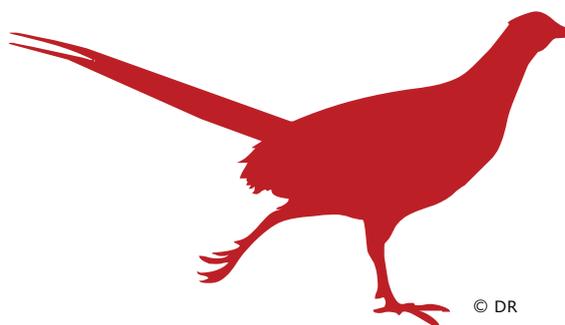
Pour favoriser la perdrix, développez du faisan !

Les milieux lorrains ainsi que les conditions météorologiques rendent difficiles les actions en faveur de la perdrix. Le faisan, par contre, semble bien mieux adapté à la région. Plus gros que la perdrix, on le dit moins sensible à la prédation. Il est également plus plastique, supporte mieux la réintroduction et s'adapte plus facilement au milieu naturel. Ainsi, le GIC du Val Dunois (55) s'est d'abord intéressé au faisan de colchide. Pendant six ans, c'est pour assurer son implantation et son développement que le GIC a réalisé des aménagements, des suivis, des lâchers et la limitation des prédateurs. Fort du succès rencontré avec cette espèce, le GIC s'est ensuite – et ensuite seulement – intéressé à la perdrix grise. Cette dernière profite aujourd'hui des aménagements et des actions réalisés pour le faisan, ainsi que d'autres plus spécifiques réalisées en complément (dont suivis et lâchers), et sa situation s'améliore.

On constate aussi que certaines sociétés, qui se sont largement investies pour développer la perdrix grise mais sans résultats, s'orientent aujourd'hui vers le faisan avec succès. Cette reconversion, que l'on peut également observer envers le lapin de garenne, permet de pérenniser les aménagements de milieu réalisés (bandes enherbées, JEFS, haies, etc.). Ce changement de cible permet de retrouver la motivation des participants, en insistant sur le fait que les efforts réalisés n'ont pas été vains. Le faisan sera-t-il le sauveur de la perdrix grise et le garant de la pérennité des aménagements réalisés ? Seul l'avenir le dira.

Remerciements

La Fédération régionale des chasseurs de Lorraine remercie tous ceux qui ont collaboré à cet article, personnels des FDC et de l'ONCFS, le président de l'ACCA de Drouville, le président du GIC du Val Dunois et toutes les sociétés de chasse et les chasseurs qui œuvrent chaque jour en faveur de la perdrix grise en Lorraine. Les photos ont été réalisées par Nicolas Paris. Merci également à E. Bro (ONCFS) pour son aide rédactionnelle, ainsi que P. Landry (ONCFS) pour ses cartes SIG. ■



© DR